

LRPPN / GARDE A VUE

DEUX NOUVELLES INFOS :

LA BONNE

Un nouveau prestataire a été désigné dernièrement pour la maintenance de LRPPN en attendant la mise en service de XPN ;

LA MAUVAISE

La mise à jour du module Garde à Vue (adaptation à la réforme du 01/07/2024) n'est prévue que pour **LA FIN DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025**.

D'ici là, bricolage de mise, avec les risques inhérents d'erreurs et de nullités. Sans oublier la charge pesant sur les enquêteurs !

Pour UN1TÉ, la mise à jour de LRPPN doit être une priorité avant que la filière judiciaire ne rompe. S'il n'est pas déjà trop tard...